RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

36 Indre

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Le CAUE,
un outil au service de tous

© CD36

François Daugeron
Président du CAUE,
Vice-président du
Conseil départemental,
Maire de Sainte-Sévère

Le CAUE, dans l'Indre, œuvre depuis de nombreuses années, pour apporter aux collectivités, comme aux particuliers des services en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Il est devenu un partenaire incontournable pour bon nombre de municipalités et d'habitant-e-s.

L'année 2022 débute par le changement de directeur et je tiens, en mon nom personnel et au nom du Conseil d'Administration, à remercier Alexandre Martin, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite. Je suis également très heureux d'accueillir Jérôme Labesse, notre nouveau directeur-architecte depuis le 1er février.

Le CAUE est un outil unique, mis à la disposition des collectivités et des habitant-e-s pour les accompagner dans leurs projets de rénovation, de construction et d'aménagement. Je souhaite développer cette relation avec les collectivités locales qui n'ont plus les moyens techniques de réfléchir à leur devenir en créant un outil d'aide à la décision.

Pour cela nous allons dans un premier temps déménager le CAUE au sein de la cité administrative, proche des services de l'Agence Technique Départementale 36 (ATD 36), de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) et de la Direction Départementale des Terrritoires (DDT) pour faciliter les échanges.

Dans un second temps, je souhaiterai associer le CAUE, l'ATD 36 et la Direction de l'Aménagement, du Territoire, de l'Environnement et de la Ruralité (DATER) comme appuis aux territoires par la mise en place d'un guichet unique pour simplifier la vie des communes porteuses de projets. Ce rapprochement favorisera la communication transversale et les échanges entre organismes. Ils deviendront un relais et des partenaires techniques indispensables à l'aménagement de notre territoire. Chaque structure gardera son identité et son autonomie mais elles fonctionneront de concert.

Cette relocalisation n'est pas un délaissement des autres missions du CAUE dont celles auprès des particuliers auxquelles nous devons mieux nous faire connaître.

Toujours au service des Indriens, vous découvrirez au travers de ces pages, tout notre travail, dans un souci de toujours valoriser notre département.

François DAUGERON

SOMMAIRE

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF ..... **6 - 15**

Le conseil d'administration 9

L'équipe et ses missions 10

Les communes adhérentes 12

Bilan financier 2021 14

ACCOMPAGNER / CONSEILLER ..... **16 - 39**

Conseil aux particuliers 18

Conseil aux communes 20

PARTENARIATS ..... **40 - 43**

Autour du thème patrimonial 42

Avec les institutions 43

EN 2022 ... . **44 - 48**

Petites Villes de Demain 47

Végétaliser les cours d'école 47

Partenariats 48

LIENS UTILES **50-51**

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »
(Loi n° 772 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

Assemblée Générale du Mardi 5 Octobre 2021

Le CAUE est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental.

Le CAUE de l'Indre a été créé en 1979, à l'initiative du Conseil Départemental.
De par sa structure associative, le CAUE est dirigé par un Conseil d'Administration composé de représentant.es de l'Etat, d'élu-es de l'Indre, de représentant-es des professions du bâtiment et de personnes qualifiées désignées par le Préfet.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉLUS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Michel BOUGAULT, Conseiller Départemental du canton d'Issoudun.
Gilles CARANTON, Conseiller Départemental du canton d'Ardentes, Maire d'Ardentes.
François DAUGERON, Président du CAUE, Conseiller Départemental du canton de La Châtre, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre.
Mireille DUVOUX, Conseillère Départementale du Canton de Valençay.
Lydie LACOU, 1ère Vice-présidente du CAUE, Conseillère Départementale du canton de Saint-Gaultier, Maire de Thenay.
Philippe MÉTIVIER, Conseiller Départemental du canton de Levroux, Maire de Vatan.

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jean-Pierre CHÊNE, Maire de Moulins-sur-Céphons.
Philippe PATRIGEON, Maire de La Berthenoux.
Christian ROBERT, Maire de Mers-sur-Indre.
Marc ROUFFY, 2ème Vice-Président du CAUE, Maire de Palluau-sur-Indre.
Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin.
Jean-Marc SEVAULT, Maire de Villegongis.

PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

Emmanuel ALASSOEUR, Architecte D.P.L.G.
Catherine AUTISSIER, Architecte D.E.S.A.
Stéphanie de BUTTET-AGUTTES, Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises.
Laurent CHARVOZ, Représentant de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre.
Laurence FRAISSIGNES, Déléguée Départementale de la Fondation du Patrimoine.
Vincent PORTIER, Président de l'Association pour la sauvegarde des sites de Cluis.

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Hélène BURGAUD-TOCCHET, Directrice Départementale Adjointe des Territoires de l'Indre.
Grégoire CHALIER, Architecte des Bâtiments de France.
Jean-Paul OBELLIANNE, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de l'Indre.
Rik VANDERERVEN, Directeur Départemental des Territoires de l'Indre.

L'ÉQUIPE ET SES MISSIONS

Jérôme LABESSE Directeur, architecte
Clémence GAZONNEAU Architecte
Bertrand AUGRAS Dessinateur, graphiste

Même si tout CAUE a comme cadre d'action la promotion de la qualité architecturale, libre à lui de déterminer de quelle manière et avec quels moyens il met en oeuvre cette action.

En pratique, le CAUE de l'Indre veut donner à chacun la possibilité de participer à l'amélioration de la qualité architecturale, urbanistique et environnementale. Ceci, principalement par le conseil et l'information. Il ne se substitue ni à la maîtrise d'œuvre, ni à l'assistance de maîtrise d'ouvrage, mais il accompagne les porteurs de projets.

Les actions du CAUE de l'Indre se concentrent essentiellement sur le **conseil aux collectivités**. C'est ainsi que nous sommes en permanence sollicités par les communes afin de donner un avis sur un projet, d'en étudier la faisabilité, voire même le coût approximatif de l'opération.

Une autre partie de notre activité concerne le **conseil aux particuliers**. Toute personne désireuse de faire construire, de réaménager un bâtiment ou de déposer un permis de construire peut faire appel à nos services pour être conseillée sur ses choix et sur la validité de son projet tant au niveau architectural qu'administratif.

Le reste de nos activités se divise entre **l'information et la représentation** dans des instances variées (programmes d'Etat, comité de pilotage, etc.). Des accords sont également passés avec des organismes tiers dans le cadre desquels nous avons un rôle de consultant extérieur (voir la rubrique partenariats).

Adhérer au CAUE c'est

S'INSCRIRE DANS UN EFFORT COLLECTIF
pour bénéficier ensemble d'une ressource d'ingénierie consacrée à la qualité du cadre de vie, au respect de l'environnement et à l'aménagement durable du territoire ;

S'INSCRIRE DANS UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES ET DE RÉFLEXION
à l'échelle du département, préparer l'organisation future des territoires et contribuer à l'amélioration de la qualité architecturale, urbaine et paysagère des opérations ;

S'ASSOCIER À LA DÉMARCHE CULTURELLE
du CAUE pour son territoire.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ
par une équipe pour les projets communaux ou intercommunaux en architecture, urbanisme, paysage.

Le statut associatif du CAUE en fait un organisme autonome. Il est principalement financé par une part de la taxe départementale d'aménagement et par les cotisations des communes et de ses adhérents.
L'adhésion au CAUE36 est individuelle.
L'appartenance à un réseau, une fédération ou une intercommunalité ayant adhéré à l'association ne confère pas automatiquement le statut d'adhérent au CAUE de l'Indre à chacun des membres de la structure adhérente.

TÉLÉCHARGEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION SUR

www.caue36.fr

OU RENDEZ-VOUS PAGE 53 DE CE RAPPORT

LES COMMUNES ADHÉRENTES

Aigurande
Aize
Ambrault
Anjouin
Ardentes
Argenton-sur-Creuse
Argy
Arpheuilles
Arthon
Azay-le-Ferron
Badecon-le-Pin
Bagneux
Baraize
Baudres
Bazaiges
Beaulieu
Bélâbre
Bommiers
Bonneuil
Bouesse
Bouges-le-Château
Bretagne
Briantes
Brion
Brives
Buxeuil
Buxières-d'Aillac
Buzançais
Ceaulmont
Chabris
Chaillac
Chalais
Champillet
Chasseneuil
Châteauroux
Châtillon-sur-Indre
Chavin
Chazelet
Chézelles
Chitray
Chouday
Ciron
Cléré-du-Bois
Clion-sur-Indre
Cluis
Coings
Concremiers
Condé
Crevant
Crozon-sur-Vauvre
Cuzion
Déols
Diors
Diou
Douadic
Dunet
Dun-le-Poëlier
Ecueillé
Eguzon-Chantôme
Etrechet
Feusines
Fléré-la-Rivière
Fontenay
Fontgombault
Fontguenand
Fougerolles
Francillon
Frédille
Gargilesse-Dampierre
Géhée
Giroux
Gournay
Guilly
Heugnes
Ingrandes
Jeu-les-Bois
Jeu-Maloches
La Berthenoux
La Buxerette
La Champenoise
La Chapelle-Orthemale
La Chapelle-St-Laurian
La Châtre
La Châtre-l'Anglin
La Pérouille
La Vernelle
Lacs
Langé
Le Blanc
Le Magny
Le Menoux
Le Pechereau
Le Poinçonnet
LePont-Chrétien-Chabenet
Le Tranger
Les Bordes
Levroux
Lignac
Lignerolles
Lingé
Liniez
Lizeray
Lourdoueix-St-Michel
Lourouer-St-Laurent
Luant
Luçay-le-Libre
Luçay-le-Mâle
Lurais
Lureuil
Luzeret
Lye
Lys-St-Georges
Maillet
Malicornay
Maron
Martizay
Mauvières
Menetou-sur-Nahon
Ménétréols-sous-Vatan
Méobecq
Mérigny
Mers-sur-Indre
Meunet-Planches
Meunet-sur-Vatan
Mézières-en-Brenne
Migné
Migny
Montchevrier
Montgivray
Montierchaume
Montipouret
Montlevicq
Mosnay
Mouhers
Mouhet
Moulins-sur-Céphons
Murs
Néons-sur-Creuse
Néret
Neuillay-les-Bois
Neuvy-St-Sépulchre
Niherne
Nohant-Vic
Nuret-le-Ferron
Obterre
Orsennes
Orville
Oulches
Palluau-sur-Indre
Parnac
Paudy
Paulnay
Pellevoisin
Pérassay
Pommiers
Poulaines
Pouligny-Notre-Dame
Pouligny-St-Martin
Pouligny-St-Pierre
Préaux
Preuilly-la-Ville
Prissac
Pruniers
Reboursin
Reuilly
Rivarennes
Rosnay
Roussines
Rouvres-les-Bois
Ruffec-le-Château
Sacierges-St-Martin
St-Aigny
St-Aoustrille
St-Août
St-Aubin
St-Benoît-du-Sault
St-Chartier
St-Christophe-en-Bazelle
St-Christophe-en-Boucherie
St-Civran
St-Cyran-du-Jambot
St-Denis-de-Jouhet
Ste-Fauste
Ste-Gemme
Ste-Lizaigne
Ste-Sévère-sur-Indre
St-Florentin
St-Gaultier
St-Genou
St-Georges-sur-Arnon
St-Gilles
St-Hilaire-sur-Benaize
St-Lactencin
St-Marcel
St-Maur
St-Médard
St-Michel-en-Brenne
St-Pierre-de-Jards
St-Plantaire
St-Valentin
Sarzay
Sassierges-St-Germain
Saulnay
Sauzelles
Sazeray
Segry
Selles-sur-Nahon
Sembleçay
Sougé
Tendu
Thenay
Thevet-St-Julien
Thizay
Tournon-St-Martin
Tranzault
Valençay
Val-Fouzon
Vatan
Velles
Vendoeuvres
Verneuil-sur-Igneraie
Veuil
Vicq-Exemplet
Vicq-sur-Nahon
Vigoulant
Vigoux
Vijon
Villedieu-sur-Indre
Villegongis
Villegouin
Villentrois - Faverolles en Berry
Villiers
Vineuil
Vouillon

234 COMMUNES ADHÉRENTES EN 2021 SUR LES 241 DU DÉPARTEMENT

BILAN FINANCIER 2021

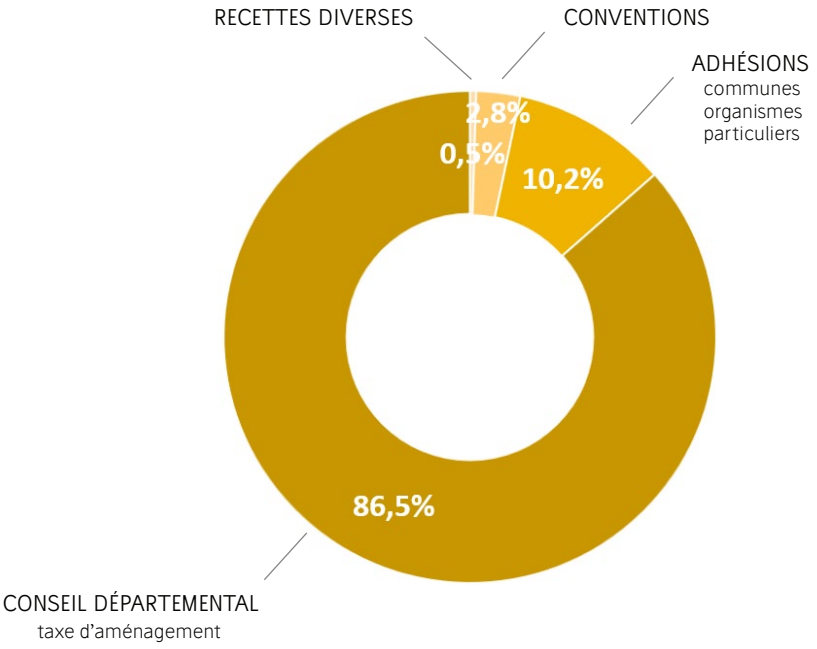

RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2021

Les principaux financeurs du CAUE en 2021 sont le Conseil Départemental, les communes et les conventions avec l'OPAC et la Communauté d'Agglomération de Châteauroux.

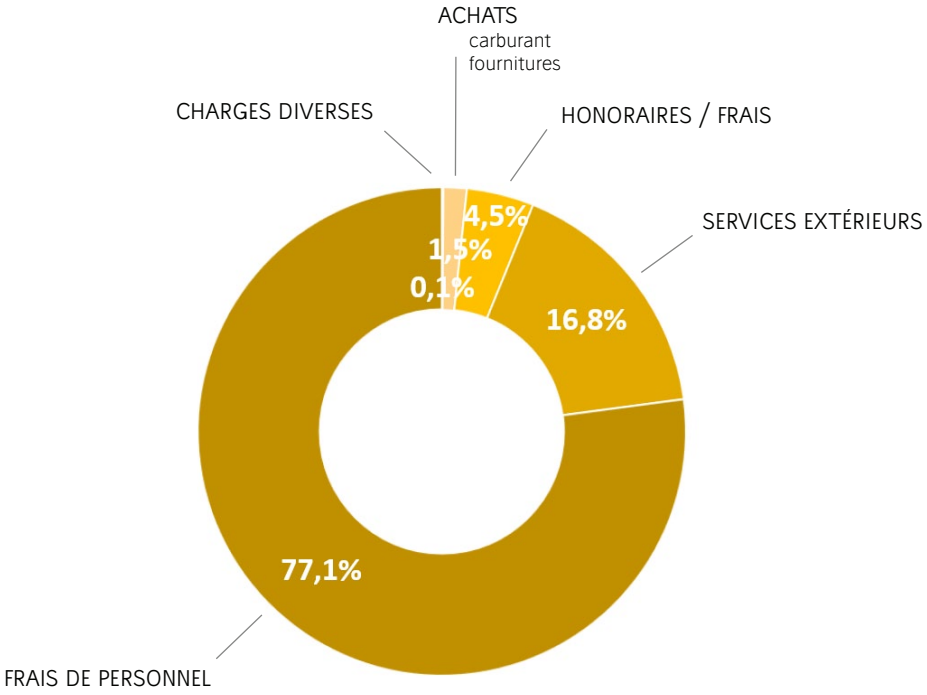

RÉPARTITION DES CHARGES EN 2021

Le principal poste de dépense correspond aux frais de personnel (77%) et aux services extérieurs (17%) tels que la location des bureaux, leur entretien, leur maintenance.

ACCOMPAGNER
CONSEILLER

« Le maître de l'ouvrage définit dans le programme les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement, relatives à la réalisation et l'utilisation de l'ouvrage... »
(Loi M.O.P. n°85-704 du 12 juillet 1985)

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Tout projet, même modeste, est source d'interventions architecturales et/ou paysagères qui doivent être de qualité et respectueuses de leur environnement. Le conseil aux particuliers est **gratuit** et permet une réflexion en amont des projets pour accompagner dans une démarche de réflexion cohérente et qualitative.

Cette année, nous avons répondu à plus d'une centaine de projets de travaux ou d'acquisitions ainsi qu'à des solliciations d'ordre administratif.

MOYENS D'ÉCHANGE AVEC LES PARTICULIERS

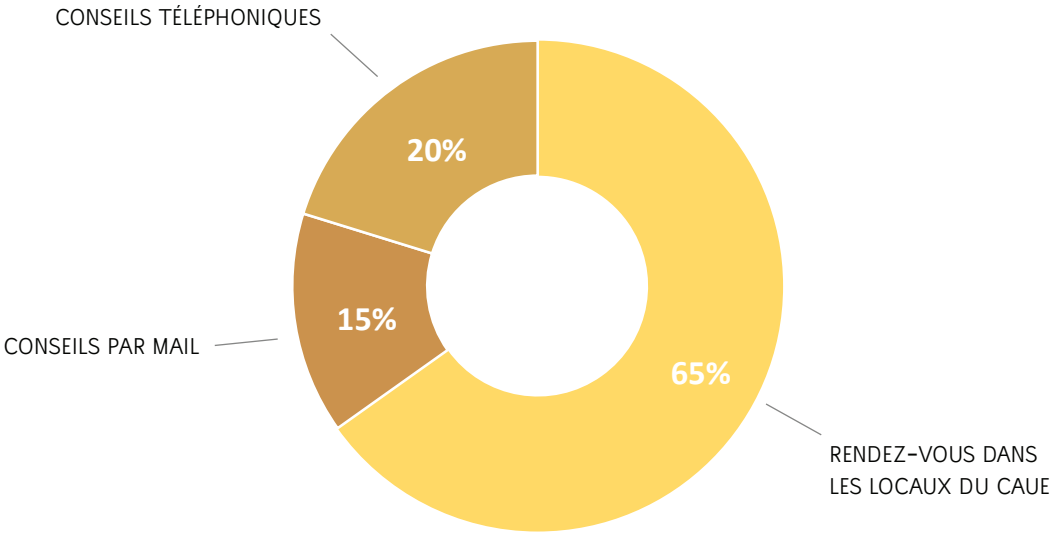

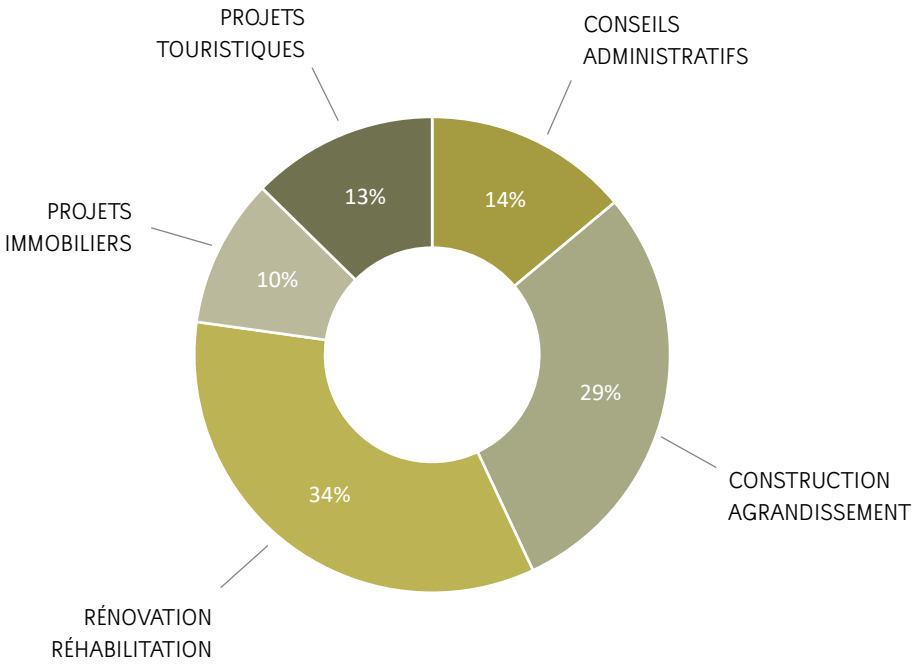

TYPES DE PROJETS/DEMANDES

De par les caractéristiques du territoire départemental, nous répondons principalement à des projets de rénovation (granges, maisons de bourg, appartements) qui peuvent être situés dans des périmètres de monuments protégés et/ou classés qui nécessitent une attention particulière.
Il arrive également que nous conseillons des particuliers pour des projets d'acquisition immobilière ou d'accueil de tourisme ou d'ouverture d'ERP (établissement recevant du public).
Nous portons une attention particulière au conseil sur les **démarches administratives** ainsi qu'à l'aide à **l'interprétation des documents d'urbanisme en vigueur** car ils délimitent le cadre du projet à venir.
Une représentation graphique légère permet au demandeur de mieux visualiser les objectifs de son programme et d'être rassuré quant à la faisabilité et la pertinence de ses désirs ou de ses choix, tout en tenant compte de l'aspect budgétaire.

CONSEIL AUX COMMUNES

Dans un département rural comme l'Indre, l'accompagnement du CAUE auprès des collectivités, **acteurs majeurs de l'aménagement du cadre de vie**, est fortement apprécié. Les communes sont souvent dépourvues de services compétents dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture ou du paysage, ce qui fait de notre mission de conseil une étape indispensable dans l'aide à la décision sur les choix stratégiques d'aménagement.

En 2021, nous avons menés 87 études auprès des collectivités adhérentes dans la définition et la concrétisation de leurs projets d'aménagement ou de construction. Les interventions peuvent porter sur plusieurs types de projets :
· architecture (construction neuve, réhabilitation, extension de bâtiments publics...)
· urbanisme (lotissements, documents d'urbanisme, zones d'activités...)
· paysage (traversées de bourgs, espaces publics, mise en valeur du patrimoine, végétalisation des rues...).

Véritable outil d'aide à la décision, la mission du CAUE s'exerce **très en amont de toute maîtrise d'oeuvre**, laquelle sera confiée à des concepteurs privés, architectes, paysagistes, urbanistes ou géomètres dans le respect du Code des Marchés Publics.

COMMUNES ACCOMPAGNÉES EN 2021

Ardentes
Argenton-sur-Creuse
Arpheuilles
Argy
Anjouin
Arthon
Bazaiges
Bélâbre
Bretagne
Clion-sur-Indre
Ciron
Crevant
Cuzion
Diors
Douadic
Faverolles-en-Berry
Fléré-la-Rivière
Fougerolles
Francillon
Gargilesse-Dampierre
Géhée
Heugnes
La Berthenoux
La Buxerette
La Châtre
La Motte-Feuilly
La Pérouille
La Vernelle
Le Pêchereau
Lourouer-St-Laurent
Lurais
Luzeret
Lye
Mâron
Martizay
Mauvières
Meunet-sur-Vatan
Ménétréoles-sous-Vatan
Montgivray
Montierchaume
Montipouret
Mouhet
Neuvy-St-Sépulchre
Parnac
Paudy
Pommiers
Pouligny-St-Pierre
Préaux
Prissac
Reuilly
Rouvres-les-Bois
St-Août
St-Chartier
St-Denis-de-Jouhet
St-Hilaire-sur-Benaize
St-Lactencin
St-Valentin
Ste-Fauste
Thenay
Valençay
Vendoeuvres
Veuil
Vicq-sur-Nahon
Vigoux
Vijon
Villegongis
Villegouin
Vineuil

communes accompagnées en 2021

Traversée de bourg

Sécuriser l'entrée nord de Saint-Chartier

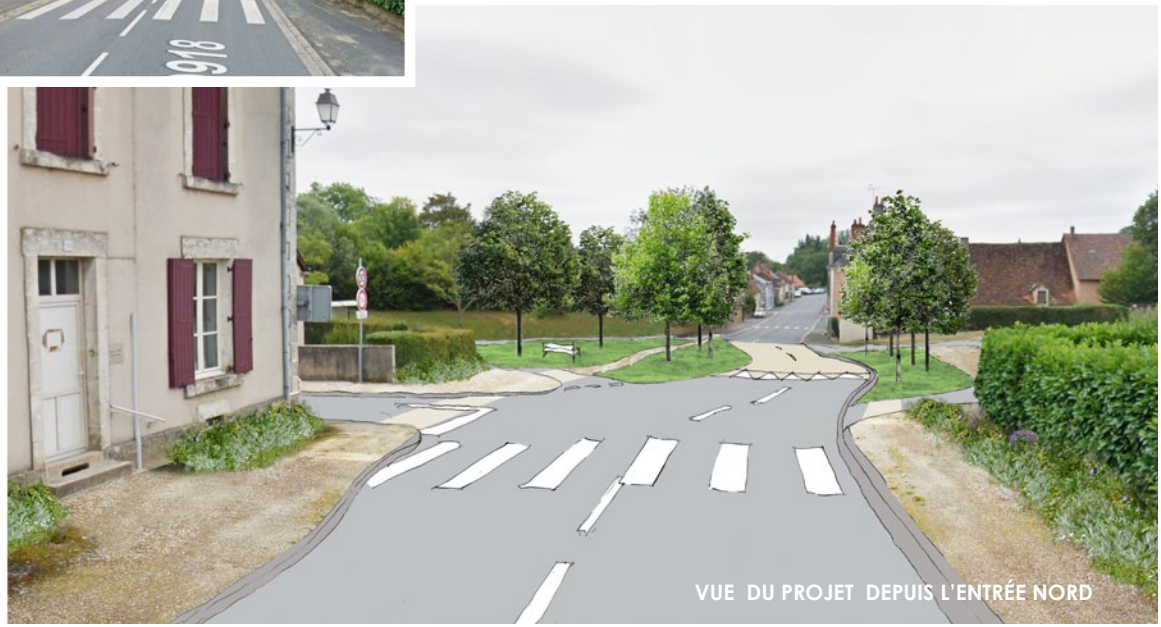

VUE DU PROJET DEPUIS L'ENTRÉE NORD

Village traversé par une route départementale reliant La Châtre à Issoudun, Saint-Chartier souhaitait se projeter dans des aménagements sécurisant les entrées de bourg. Pour sortir d'un regard exclusivement routier, le CAUE a proposé, à plusieurs lieux stratégiques de cette traversée, des aménagements paysagers permettant de réduire la vitesse tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Végétaliser l'une des artères de Vineuil

VUE DU PROJET DEPUIS LE CARREFOUR DE L'ÉGLISE

Afin de créer une continuité avec la noue végétale à l'entrée Sud du village et profitant d'un projet d'enfouissement des réseaux électriques, la commune de Vineuil nous a sollicités afin de penser l'aménagement de la Rue de la Gare.
En reprenant l'ambiance des cartes postales anciennes de cette partie du village, pour apporter un meilleur confort de vie à ses habitants, et pour mieux délimiter les zones de stationnement et les cheminements piétons, l'équipe du CAUE a proposé des espaces engazonnés dont certains sont plantés d'arbres. Ces plantations apportent un meilleur confort d'été en réduisant l'effet d'ilôts de chaleur.

Aménagement d'espaces extérieurs

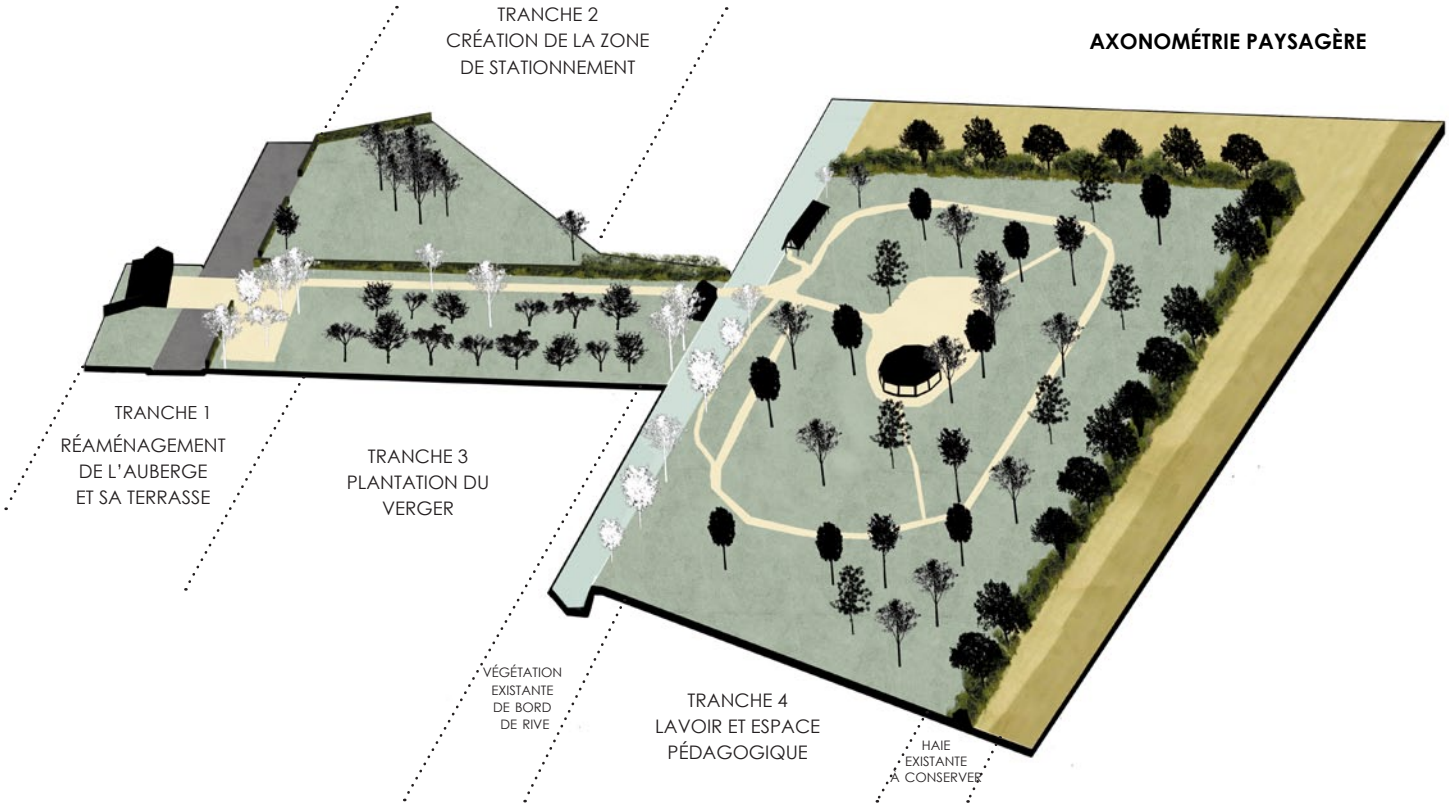

Reconversion du stade et ré-aménagement de l'auberge et sa terrasse à Villegongis

PLAN DÉTAILLÉ DE LA TRANCHE 1

Sollicité par la commune de Villegongis pour le réaménagement de son auberge, le CAUE a également travaillé sur l'aménagement des espaces extérieurs à proximité : terrasse du restaurant, zone de stationnement mais aussi reconversion du stade et du chemin y menant.
Ce projet a été le cadre d'une étude faite par les étudiant·es du Lycée Agricole de Châteauroux.

Espace paysager aux abords de l'église de Vineuil

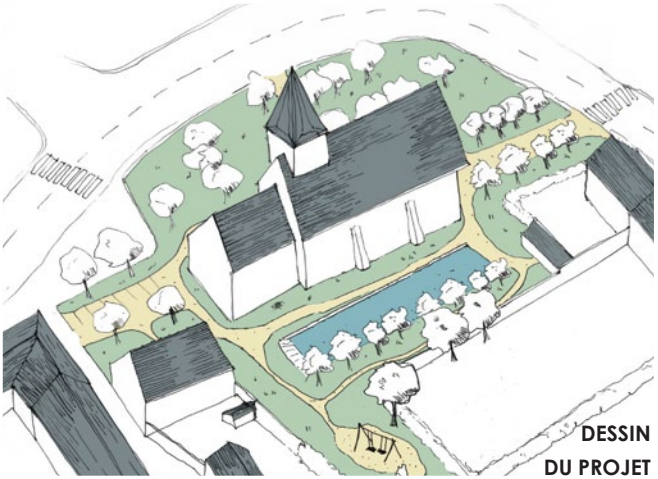

DESSIN DU PROJET

EXISTANT

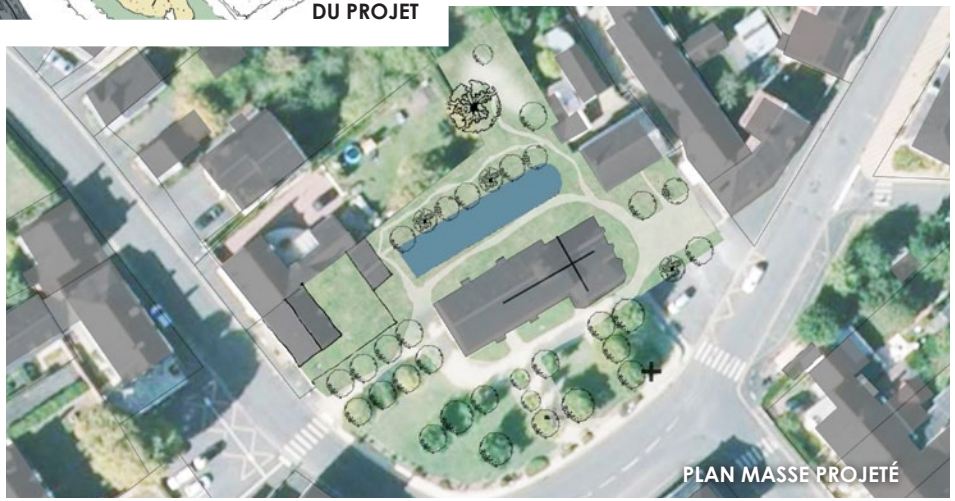

PLAN MASSE PROJETÉ

Avec la possibilité de racheter un ilôt bâti à proximité immédiate de l'Eglise de Vineuil, la mairie a souhaité avoir une étude pour mieux envisager le devenir de cet espace. Après avoir étudié le cadastre napoléonien, et au vu de l'état des constructions, le CAUE a proposé de raser l'intégralité de la zone pour proposer l'aménagement d'un bassin, rappelant la mare qu'il y avait de l'autre côté de la route.

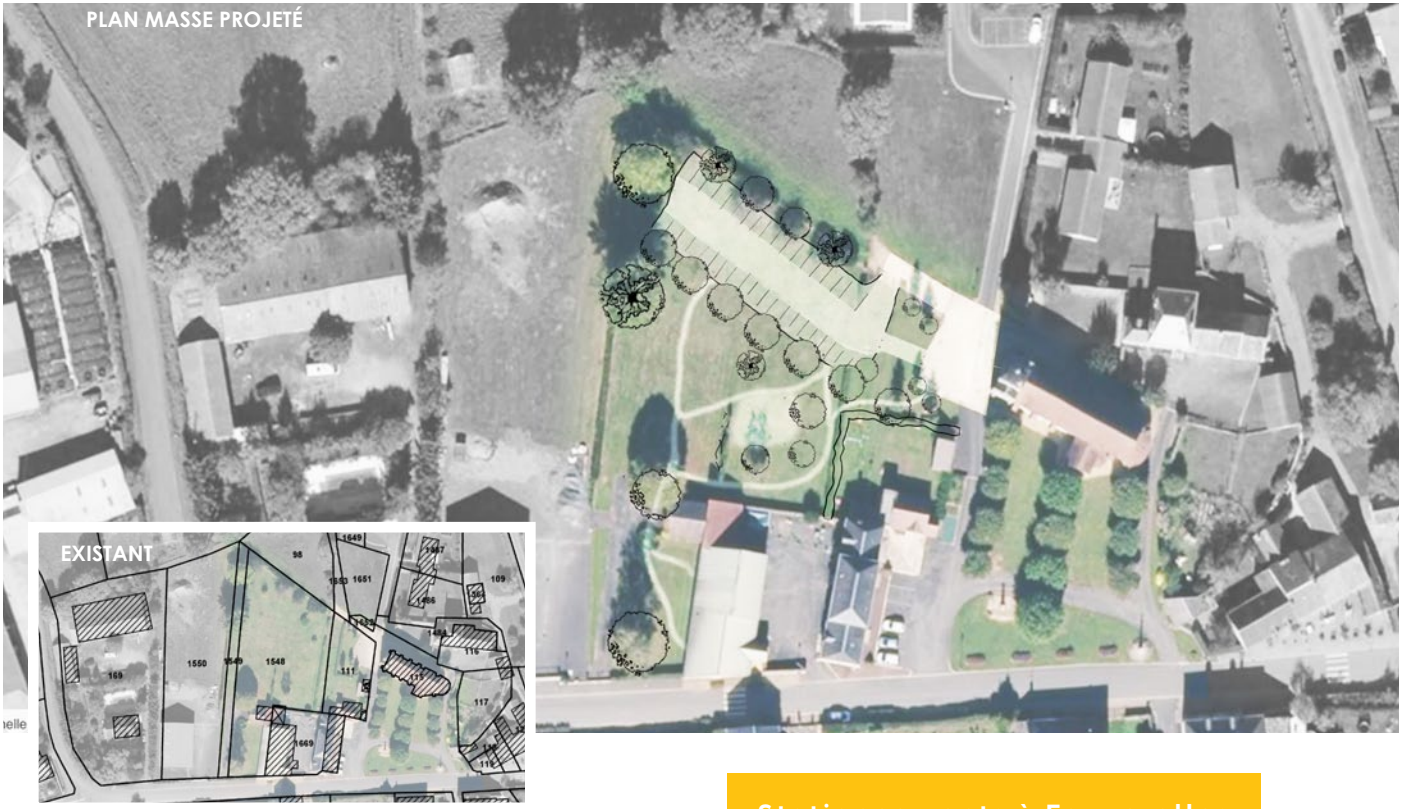

Stationnements à Fougerolles

La mairie de Fougerolles souhaitait réhabiliter une partie de la salle des fêtes. En continuité de ce projet, pour permettre un meilleur accueil des locataires de la salle, et pour sécuriser les voiries alentour, les élus ont demandé au CAUE de travailler à l'aménagement d'une zone de stationnement.
Pour sécuriser les allées et venues des enfants et leur offrir un espace de jeux supplémentaire, le CAUE a proposé l'aménagement de la parcelle entre l'Eglise et la salle des fêtes, offrant un nouvel espace paysager aux usagers et aux habitants.

Equipements sportifs

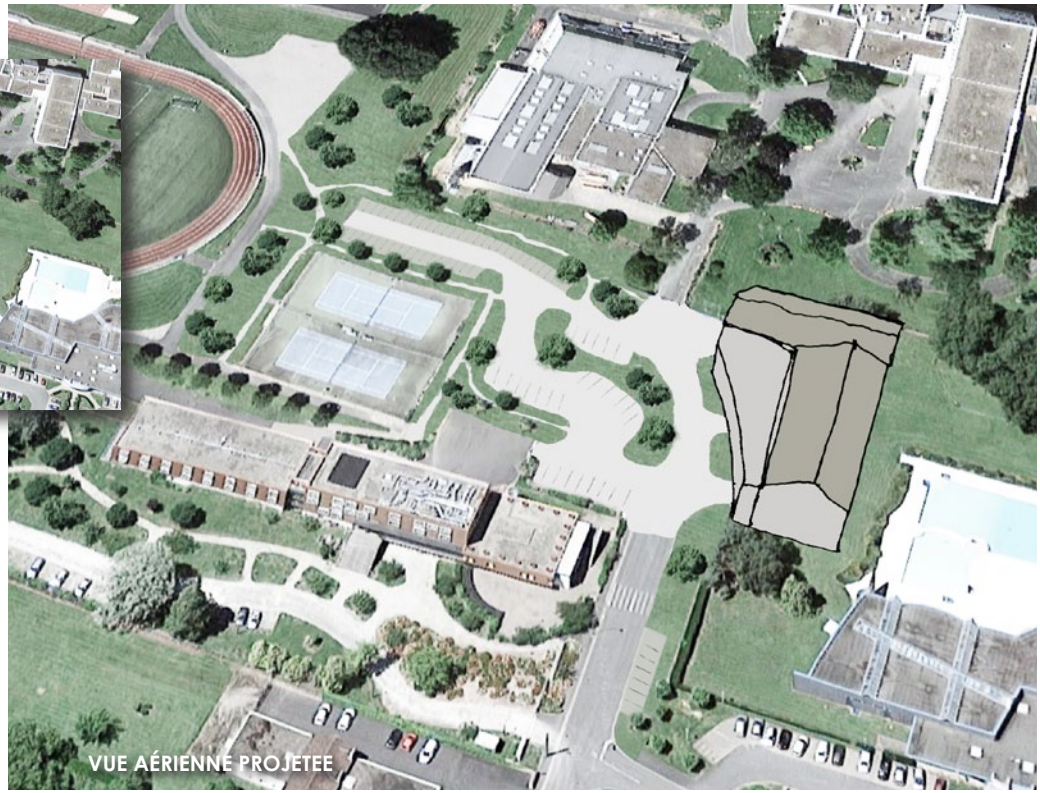

COMPLEXE SPORTIF À LA CHÂTRE

Dans la continuité des aménagements déjà effectués à l'entrée du Lycée George Sand et au sein du parc et des équipements sportifs attenants, la ville de La Châtre a fait appel au CAUE pour réfléchir à l'une des entrées du site. Ayant déjà relevé des besoins en termes de stationnement et de circulation, la collectivité souhaitait également rénover et agrandir l'ancien gymnase. Une proposition graphique a été faite ainsi que des recommandations en termes de vues et de paysage : ouvrir la perspective depuis le champ de foire, préserver l'intimité de la piscine extérieure, offrir une zone de stationnement paysagée créant une continuité avec le parc.

VOLUMÉTRIE DU PROJET ET STATIONNEMENT

VESTIAIRES ET POOL HOUSE À NEUVY-ST-SÉPULCHRE

PLAN PROJETÉ

Désireuse d'apporter un meilleur cadre à ses licenciés et d'accueillir d'autres usages, l'association Bouzanne Vallée Noire (BVN36) a fait appel aux services du CAUE pour réfléchir à un programme et une volumétrie pouvant accueillir de nouveaux vestiaires, une salle de réception avec des cuisines, des bureaux, une salle de réunion.

De par des échanges avec les salariés et le Président, les besoins en termes de surface et de répartition des espaces ont pu être affinés permettant ainsi de définir une enveloppe budgétaire pour le projet.

Nouveaux commerces

Boucherie et restaurant à Fléré-La-Rivière

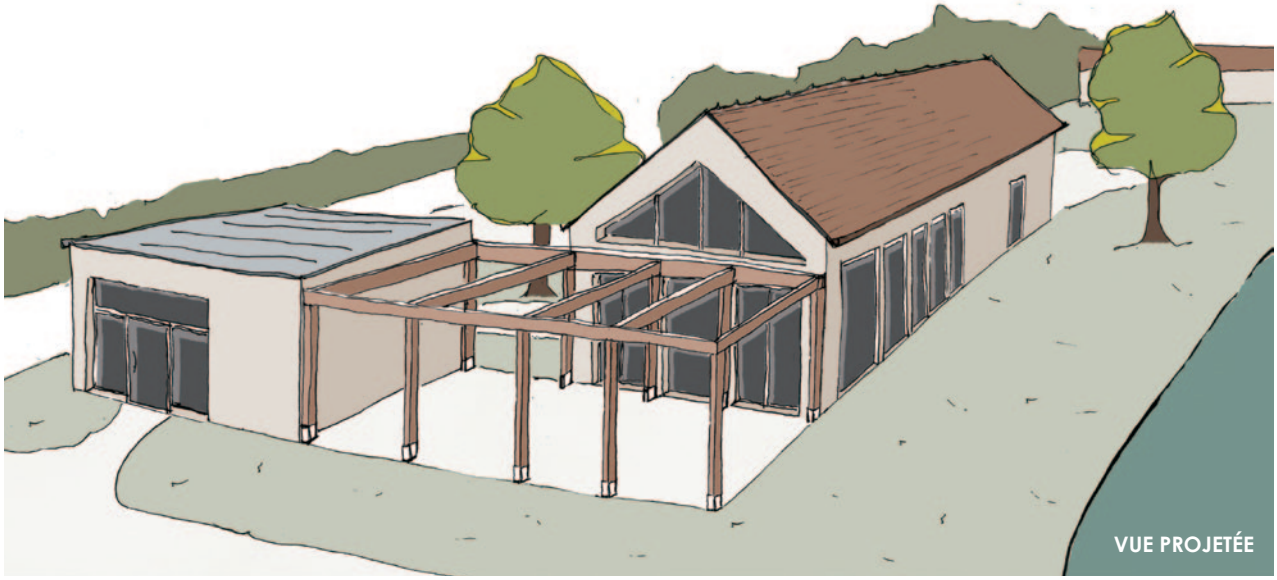

Bénéficiant d'un grand espace paysager avec un étang, la mairie de Fléré-la-Rivière souhaitait un accompagnement pour créer un petit pôle d'attractivité permettant aux habitants de la commune et aux personnes de passage de mieux profiter de cet espace. Avec un programme déjà défini, toute la démarche a consisté à trouver l'emplacement, définir des surfaces et prévoir une enveloppe budgétaire pour que le projet soit soumis au vote du conseil municipal.

VUE DU PROJET DEPUIS LA RUE

Boulangerie à La Vernelle

Sur la Route de Valençay, à quelques pas du coeur du bourg a été pensé un projet de construction d'une boulangerie-patisserie. Route passante, un espace de stationnement a également été envisagé pour permettre aux véhicules de stationner. Une zone de livraison à l'arrière permet de différencier les usages.

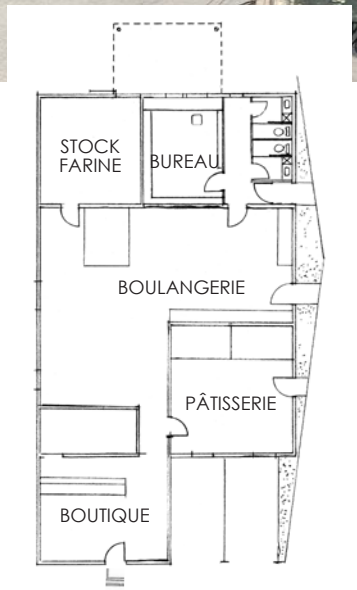

PLAN PROJETÉ

Rénovation de commerces

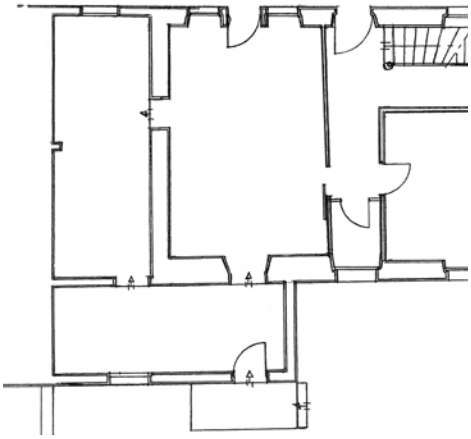

PLAN ACTUEL

Boucherie à Géhée

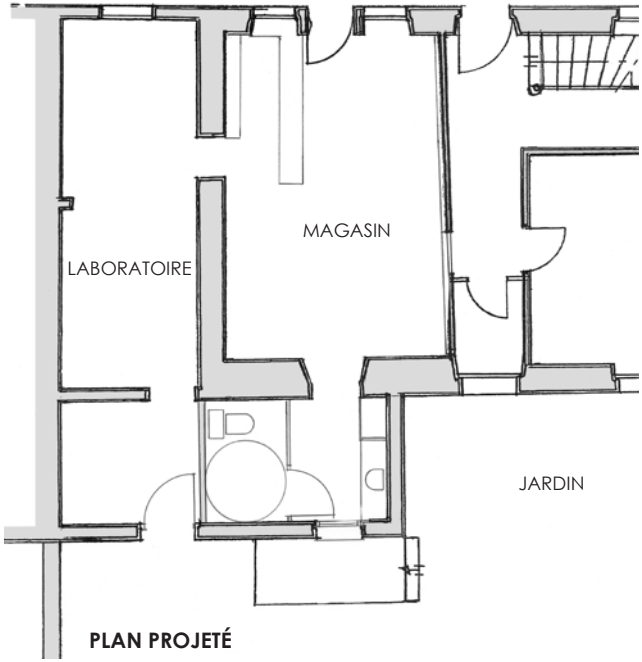

PLAN PROJETÉ

Sans apporter une grande modification au cadre bâti, le projet a consisté au réaménagement des espaces intérieurs de la boucherie qui devaient être mis aux normes et à l'isolation avant de pouvoir être loués de nouveau. Un estimatif du projet a été fait pour permettre aux élus de se projeter dans la faisabilité des travaux.

Création d'un bar et d'un espace multi-services à Saint-Denis-de-Jouhet

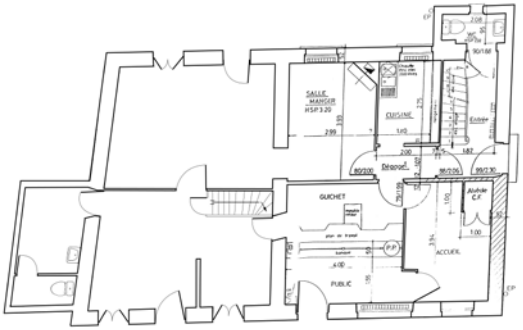

PLAN RDC ACTUEL

Sans usage depuis plusieurs années, bâtiment emblématique et central au coeur de la commune, l'ancienne poste est un projet important. Sa reconversion a été pensée avec l'idée de garder son utilité pour les habitants en y créant un espace multi-services accompagné de sa réserve et d'un bar bénéficiant du jardin attenant. Les deux espaces peuvent fonctionner ensemble ou séparément.

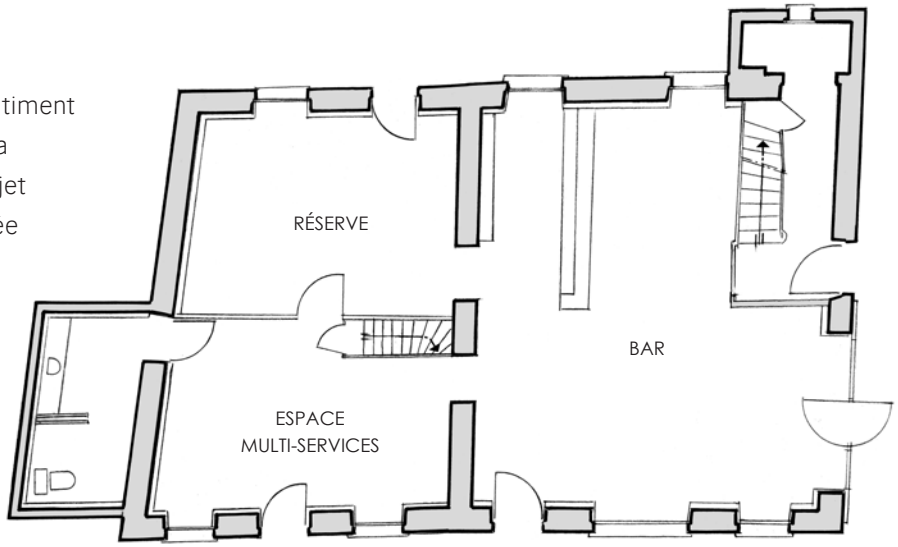

PLAN RDC PROJETÉ

Rénovation de logements

Petit logement à Préaux

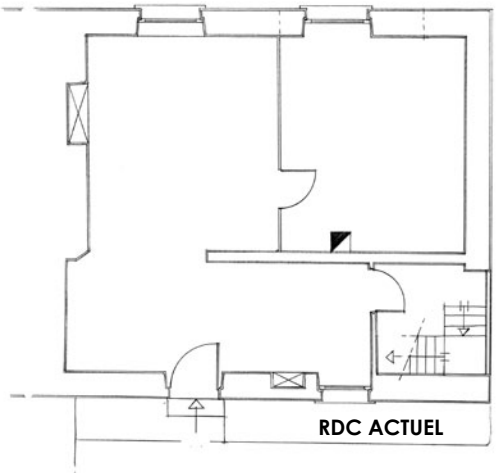

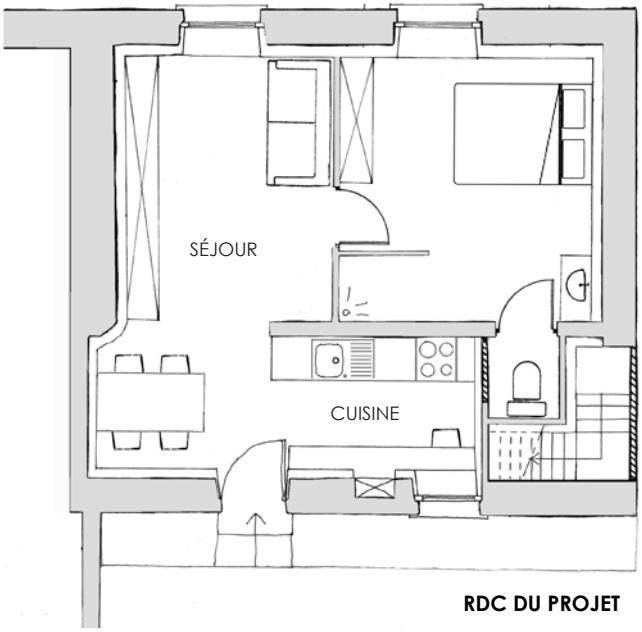

Cette petite maison de bourg était un bâtiment communal sans vocation. Désireuse de rénover ce bien à proximité immédiate de l'église, la mairie de Préaux nous a mis à contribution pour effectuer une faisabilité : relevé du bâti, proposition d'aménagement pour un logement ou une salle de réunion, estimatif du coût des travaux.

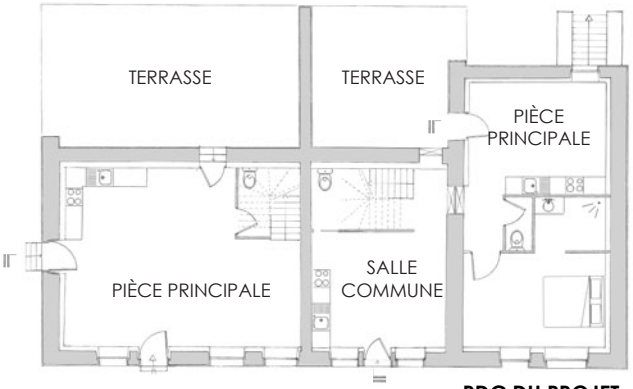

RDC DU PROJET

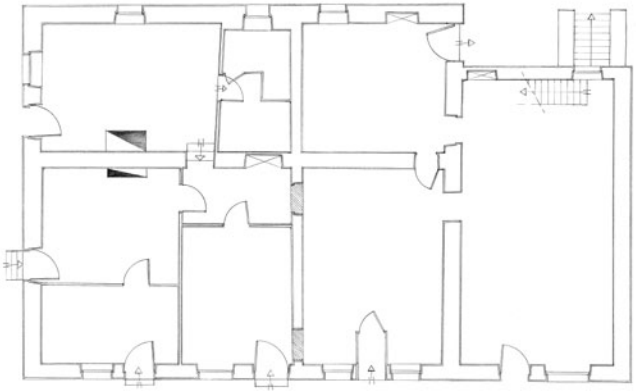

RDC ACTUEL

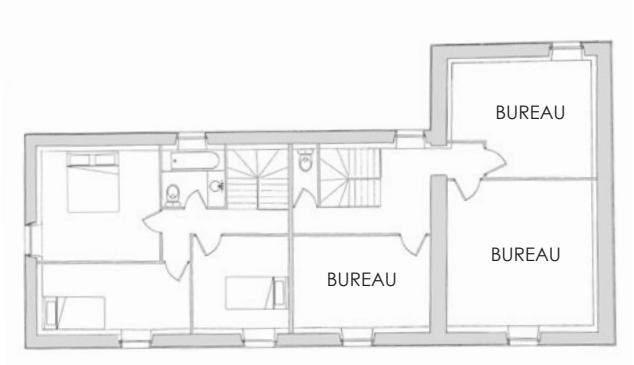

ÉTAGE DU PROJET

Logements et bureaux partagés à Fougerolles

Avant d'acquérir un ensemble immobilier à la périphérie immédiate du bourg, la commune de Fougerolles souhaitait avoir une idée du programme et du coût des travaux à envisager pour une telle acquisition. Notre proposition : deux logements (T3 et T1) avec des terrasses indépendantes et un espace de bureaux partagés pour répondre au développement du télétravail en zone rurale.

Retour sur les projets réalisés

Afin d'illustrer le processus de réflexion inhérent à tout projet communal, une sélection de réalisations est proposée dans les pages suivantes. Elle permet de montrer la **diversité des accompagnements proposés par le CAUE** et le parti-pris des communes vis à vis de ces propositions.
Parfois avec une idée très précise de programme en tête, les élus des communes souhaitent n'avoir qu'une petite projection formelle tandis que d'autres fois, la démarche est bien plus conséquente et permet une réflexion élargie à l'échelle communale.

Hangar communal à Bommiers

ÉTAT PASSÉ

PROJECTION DU CAUE

PROJET RÉALISÉ PAR LA COMMUNE

La mairie de Migné

ÉTAT PASSÉ

PROJECTION DU CAUE

Migné a sollicité le CAUE en 2016 pour penser le réaménagement de la mairie. Deux propositions avaient été faites, une qui conservait le toit plat et l'autre avec une toiture à deux pans.

Après l'étude de faisabilité du CAUE et l'aide à la décision qu'elle a permise, la commune a fait appel à Vianney Deffontaines, architecte DPLG et co-gérant chez **ARC A3 Sud Touraine** à Mézières-en-Brenne pour mener à terme le projet.

PROJET DE L'AGENCE ARC A3

La maison médicale de Sainte-Sévère-sur-Indre

ÉTAT PASSÉ

PROJECTION DU CAUE

En 2016, Sainte-Sévère a demandé au CAUE une étude prospective pour l'implantation d'une maison médicale. Projet emblématique pour pallier à la désertification médicale sur le territoire. L'implantation du bâtiment était au départ située entre la rue du Puits brûle et le Champ de Foire.
Finalement, pour donner encore plus de valeur et d'importance au projet, le bâtiment, dessiné par **Catherine Autissier,** architecte DESA à La Châtre, a été placé le long du mur d'enceinte de cette même parcelle, jouant avec l'eau et le miroir qu'elle crée.

VUE ARRIÈRE PASSÉE

PROJET DE CATHERINE AUTISSIER

Le restaurant de La Berthenoux

ÉTAT PASSÉ

PROJET D'HENRI-JEAN LE NAHENEC

En 2017, la mairie de La Berthenoux avait demandé à l'équipe du CAUE de repenser l'organisation de l'unique bar-restaurant du village.

En août 2019, la fermeture définitive du lieu a été annoncée. Fortement impactée par l'épidemie du COVID, l'activité n'a pas trouvé de repreneur. Ce contexte a poussé la commune a engagé des travaux.

Après l'étude de faisabilité du CAUE et le chiffrage du projet, la mairie a fait appel à Henri-Jean Le Nahenec architecte DPLG à Isssoudun pour mener à bien le projet.

Le restaurant à rouvert au premier trimestre 2022 !

PARTENARIATS

« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »

AUTOUR DU THÈME PATRIMONIAL

La thématique patrimoniale a une place importante dans le département où les rénovations sont nombreuses et où le patrimoine constitue un atout majeur pour le développement économique et culturel du territoire.

La Fondation du Patrimoine

Un partenariat de plusieurs années lie la Fondation du Patrimoine et le CAUE pour aider les propriétaires (collectivités, particuliers, associations) à valoriser et sauvegarder leur patrimoine architectural et culturel dans le département. Sollicitations pour des visites avant acquisition, conseils sur des dommages importants, les missions varient selon les années et les projets.

En 2021, les conseils se sont entre autres portés sur :
- les sols, planchers, toiture et vitraux de l'Eglise de Murs
- le conseil sur des dommages avant une acquisition à Prissac
- un projet de restauration d'un potager dans une propriété privée
- des microfissures sur des enduits récemment réalisés

FOREPABE

Centre de formation spécialisé sur les métiers de la pierre (sculpture, taille de pierre) et sur la restauration du patrimoine architectural (maçonnerie bâti ancien), FOREPABE est un lieu clé du savoir-faire du territoire départemental. Alexandre Martin, directeur du CAUE jusqu'en janvier 2022 siègeait au conseil d'administration et participait chaque année au jury de diplôme de sculpture.

AVEC LES INSTITUTIONS

Le CAUE siège :

· au conseil d'administration et au bureau de **l'OPAC**
· au conseil d'administration de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (**ADIL**)
· au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (**CODERST**)
· à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (**CDAC**) en tant que personnalité représentant le collège Développement durable et aménagement du territoire.
· à la **Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites** (C.D.N.P.S.) en qualité de personne qualifiée dans la formation « Sites et Paysages ».

Communauté d'Agglomération de Châteauroux

De par une convention partenariale existant depuis 2008, le CAUE accompagne les élus et techniciens lors des différents comités de pilotage sur les thématiques suivantes :

· La vacance des logements
· Le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.)
· La re-dynamisation des centres-bourgs
· Le parcours résidentiel et l'amélioration du parc existant
· La mise en accessibilité des E.R.P.

EN 2022...

2022 est une année bien particulière pour le CAUE qui voit partir deux salariés présents depuis presque 30 années. 2022 est donc à la fois une année de transition et de renouveau.

Le CAUE va déménager à la cité administrative pour se rapprocher des services de l'Agence Technique Départementale 36 (ATD 36), de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) et de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour favoriser les échanges.

C'est aussi une année où les programmes portés par l'Etat changent, une année où le CAUE de l'Indre décide de s'y investir particulièrement pour accompagner les collectivités (techniciens comme élus) dans les orientations de territoire.

Le Blanc vu depuis la ville haute

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le CAUE va accompagner plusieurs communes lauréates de l'appel à projets Petites Villes de Demain (PVD). Ce dispositif de l'Etat, va permettre aux communes de **prioriser leurs actions de revitalisation du territoire**.
Différents thèmes sont au cœur des réflexions : aménagements urbains, commerces, logements, services équipements publics, etc. Ils contribuent à l'attractivité des communes et plus largement des communautés de communes :

• sur les communes d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Gaultier, le CAUE intègre le comité technique et participe aux journées d'étude.
• sur la ville du Blanc, il fait partie du comité de pilotage de l'OPAH-RU sur le secteur de la Ville Haute, l'un des points importants du programme PVD.
• sur la communauté d'agglomération de Châteauroux, le CAUE participe dans le cadre d'une convention bipartite.

VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLE

Bitume ou Nature ? Dans quel environnement les enfants grandissent-ils ?
La lutte contre le réchauffement climatique est la première raison qui anime la volonté de végétaliser une cours d'école car le bitume retient la chaleur et crée des îlots de chaleur. L'implantation d'arbres, de végétation permet de limiter la hausse des températures et de ramener de l'humidité. Plus de végétation, c'est aussi plus de biodiversité et donc pour les enfants une réelle intéraction avec le monde vivant.
Le CAUE, déjà sollicité pour le projet d'une école du département va très certainement développer un partenariat avec le CPIE Brenne-Berry pour accompagner les collectivités dans cette démarche.

PARTENARIATS

Petites Cités de Caractère

Le but des Petites Cités de Caractère est de fédérer différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires en accompagnant les élu-e-s qui souhaitent concilier le développement de leur commune dans le respect du patrimoine.

La démarche consiste à réunir autour des élu-e-s différents regards sur leur patrimoine et différentes compétences qui peuvent leur permettre de nourrir leur projet de développement.

C'est dans ce cadre que le CAUE a été amené à accompagner les communes de Sainte-Sévère-sur-Indre et Palluau-sur-Indre pour leur candidature au cours de l'année 2021. En 2022, c'est la commune de Levroux qui candidate au label et que nous accompagnons dans la démarche.

Ordres des Architectes

En 2022, l'équipe du CAUE participe, avec l'Ordre des Architectes, à la mise en place d'une réunion d'information à l'attention des élu-e-s sur les friches et la revitalisation des centres-bourgs.

Gargilesse-Dampierre

Le CAUE va participer à plusieurs réunions avec l'Association de valorisation du site des maisons de George Sand et Alexandre Manceau pour réfléchir au devenir de cet ensemble bâti.

LIENS UTILES

Architecture

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Centre - Val de Loire
https://www.architectescentre.fr/

Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire
https://www.facebook.com/macentrevaldeloire/

Maisons Paysannes de l'Indre
https://centre.maisons-paysannes.org/dpt/indre/contact/

Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine
https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/La-DRAC-et-la-culture-en-region/La-DRAC-et-ses-services/Les-unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP/UDAP-de-l-Indre

Paysage

Fédération Française du Paysage
http://www.f-f-p.org/fr/

Association Française de l'Arbre Champêtre et des Agroforesteries AFAC-A
http://afac-agroforesteries.fr/

CAUE

Fédération Nationale des CAUE
http://www.fncaue.asso.fr/

Observatoire des CAUE
http://www.caue-observatoire.fr/

Démarches

Connaitre le règlement d'urbanisme sur sa commune
https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Avoir des informations sur son territoire
https://www.geoportail.gouv.fr/

Faire une demande d'autorisation d'urbanisme
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Savoir si l'on habite dans un secteur classé/inscrit
http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

Territoire

Services de l'État dans l'Indre
https://www.indre.gouv.fr/

Conseil Départemental de l'Indre
https://www.indre.fr/

Parc Naturel Régional de la Brenne
https://www.parc-naturel-brenne.fr/

Chambre d'Agriculture de l'Indre
https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-de-lindre/

Indre Nature
https://www.indrenature.net/

Bulletin d'adhésion 2022

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE,
COMMUNE,
ORGANISME ACTEUR DU CADRE DE VIE,
ASSOCIATION,
PROFESSIONNEL,
HABITANT

SOUTENEZ-NOUS !

36 Indre
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Cité Administrative - Bâtiment C
Boulevard Georges Sand
36000 Châteauroux
Tél. : 02 54 27 50 85
E-mail : contact@caue36.fr
Site internet : www.caue36.fr

36 Indre
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Bulletin d'adhésion 2022

Votre adhésion au CAUE vous permet :
- de participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée Générale
- de bénéficier de conseils personnalisés dispensés par notre équipe technique
- d'être assisté par un professionnel spécialement formé pour participer aux commissions d'appels d'offres, aux comités de pilotage, aux comités techniques, etc.
- de mener des actions d'information, de sensibilisation définies conjointement

Tarifs des adhésions 2022

Communes
- de 100 habitants : 50 €
- Communes 101 à 500 habitants : 100 €
- Communes 501 à 1 000 habitants : 120 €
- Communes 1 001 à 2 500 habitants : 145 €
- Communes + de 2 500 habitants : 250 €

Associations-Organismes-Administrations : 95 €

Particuliers : 30 €

☐ Commune : .....

☐ EPCI : .....

☐ Organisme, établissement, association : .....
Représenté par : .....
Fonction : .....

☐ Particulier : .....
Adresse : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail : .....

Adhère au CAUE de l'Indre pour l'année 2022 et verse la cotisation de : ..... € Date, signature, cachet :

Règlement par chèque ou mandat adminisitatif
Coordonnées bancaires :
Crédit Agricole Centre Ouest - Code Banque : 19506 - Code Guichet : 40000 -
n° de compte : 33042417166 - Clé RIB : 35

à découper

Conception Graphique CAUE de l'Indre - Avril 2022
Crédits photographiques ©CAUE de l'Indre - ©Google Maps p.22, 23, 28, 33, 35, 36, 37
Impressions Imprimerie Matarese, Rue Louis Malbète, 36130 Déols

CHANGEMENT D'ADRESSE !

Cité Administrative
Bâtiment C
Boulevard Georges Sand
36000 Châteauroux

Tél. : 02 54 27 50 85
contact@caue36.fr

www.caue36.fr